

## CANNABIS

---

Par Profil supprimé Postée le 09/01/2020 03:08

Bonjour , je suis nouvelle ici , je rencontre une difficulté extrêmement dangereuse pour moi et pour certains de mes proches suite à ma consommation.. Pendant quelques mois j'ai été complètement esclave du cannabis , je fumais a longueur de journée , ce qui a fait que j'ai contracter des dettes assez conséquentes que je suis incapable de rembourser , j'aimerais le faire mais je n'en ai réellement pas les moyens.. Le soucis c'est que cela met en danger mon ex petit ami car mon dealer le menace de mort si il ne lui rembourse pas ma dette à ma place.. Ils l'ont déjà attrapé et menacer à plusieurs reprises.. Il est terrorisé , il n'ose pas aller déposer plainte par peur des représailles envers lui mais aussi car il a peur que je puisse avoir des soucis avec la justice.. Pensez vous qu'il y ai une solution ? Est ce qu'il y a quelque chose que je peux faire pour lui venir en aide , pour le protéger ?

---

### Mise en ligne le 10/01/2020

Bonjour,

Vous êtes ici sur un espace de « question/réponse » en lien avec des professionnels. Nous croyons deviner que vous pensez poster votre message sur un forum. Si tel était le cas, nous vous joignons un lien ci-dessous qui vous permettra d'y accéder.

La situation que vous évoquez est complexe. Il est fréquent dans ce genre de situation de vouloir se replier sur soi, par peur des conséquences précisément, alors que demander de l'aide reste encore une solution, certes imparfaite. Toutefois, comprenant bien votre inquiétude dans la situation que vous décrivez, nous vous invitons à vous rapprocher de « SOS drogues police » dont nous vous joignons le lien ci-dessous. C'est un numéro d'information et d'aide qui peut correspondre à ce type de situation très délicate. Vous pouvez aussi prendre conseil auprès d'une consultation juridique gratuite dans votre commune. Ne disposant pas d'information sur votre département de résidence, nous vous joignons le lien qui vous permettra d'effectuer la recherche.

Il nous semble important de vous préciser que la confidentialité est de mise auprès de ces interlocuteurs.

Si vous le souhaitez, nous sommes également joignables de façon anonyme et gratuite au 0800 23 13 13 ou par chat via notre site.

Bien cordialement

---

### En savoir plus :

- SOS Drogues Police
- Consultation juridique gratuite